Les cent-jours de la Suisse

Autor(en): **Biaudet, Jean Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **2 (1979)**

Heft 3

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-870905

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES CENT-JOURS DE LA SUISSE

Dans la soirée du 6 mars 1815, à Vienne, une réunion des plénipotentiaires alliés et du représentant de la France, Talleyrand, s'est tenue chez le prince de Metternich. Difficile, comme tant d'autres de ces rencontres, la conférence s'est prolongée jusqu'à trois heures du matin. A six heures, quoique Metternich lui ait interdit de le réveiller, le valet de chambre du chancelier autrichien remet à son maître une dépêche en provenance du consulat impérial de Gênes et qui porte la mention: pressée. Sans l'ouvrir, mécontent, Metternich laisse la lettre sur sa table de nuit et essaie de retrouver le sommeil. N'y parvenant pas, il décachète, vers sept heures et demie, le pli dont la remise a si malencontreusement troublé son repos. Il ne contient que quelques mots: Napoléon a disparu de l'île d'Elbe[1].

A huit heures, Metternich est chez l'empereur d'Autriche, à huit heures et quart chez le tsar Alexandre 1er, à huit heures et demie chez Frédéric-Guillaume III, le roi de Prusse. En moins d'une heure la guerre est décidée.

Le Congrès de Vienne reçut la nouvelle comme une bombe. La consternation, la frayeur dominent d'abord, suivies par la fureur. Les chefs, au premier moment, ne veulent voir en Napoléon qu'un aventurier qu'attendent les prisons de la gendarmerie française. Ils le déclarent hors la loi[2], le livrent à la vindicte publique, tandis que Louis XVIII de son côté, de Paris, donne l'ordre de lui courir sus[3].

Mais, suivant à la lettre la célèbre proclamation du golfe Juan, l'aigle vole de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. Débarqué près de Cannes le 1er mars, Napoléon couche, le 20, aux Tuileries.

La stupeur et la frayeur ne furent pas moins grandes en Suisse qu'à Vienne. Le 9 mars, Genève apprend du même coup et le débarquement du 1er et l'entrée de l'empereur à Grenoble le 7. Ville française de 1798 à 1813, Genève n'a retrouvé son indépendance que depuis quelques mois. Sa situation n'est pas encore claire. Plus qu'aucun autre son gouvernement est en droit de craindre la colère de Napoléon. En proie aux plus vives alarmes, il

demande au Canton de Vaud son voisin des secours en armes et en munitions. Sans hésiter, Lausanne promet son assistance et envoie des fusils et des cartouches[4], pendant que le courrier qui vient d'apporter la nouvelle poursuit sur Zurich, où siège la Diète.

A Zurich, la consternation, l'émotion, l'agitation sont d'autant plus grandes que rarement les Suisses ont été aussi divisés qu'en ce début de mars 1815.

*
* *

La nouvelle de la destruction des armées françaises dans les plaines de la Russie, en novembre 1812, avait fait pressentir à l'Europe sa délivrance. En octobre 1813, la déroute de Leipzig avait révélé aux plus aveugles que c'en était fini de l'immense puissance de Napoléon. Cernée de tous côtés par d'innombrables armées prêtes à se combattre, la Suisse avait témoigné alors du plus touchant accord. La Diète, réunie à Zurich à l'appel du landamman, avait proclamé, unanime, la neutralité de la Confédération et sa ferme détermination à défendre son indépendance et à maintenir sa constitution. «Jamais aucune Diète n'avait montré plus d'ensemble dans ses vues, plus de calme dans ses délibérations, en un mot plus de cet esprit de concorde et de confraternité qui, devenant une fois celui de la Suisse, serait pour sa neutralité et son indépendance un rempart plus assuré que ses montagnes et toutes les garanties possibles.»[5]

Etait-ce trop beau? C'était en tout cas compter sans les puissances, et sans les oppositions qui, passé le premier moment d'émotion et de crainte, devaient éclater avec violence dans tout le pays entre partisans et adversaires du retour à l'Ancien Régime.

Toujours les événements du dehors ont exercé sur les affaires de la Suisse une grande influence, mais rarement encore cette influence avait été aussi forte. La neutralité, pas plus que l'indépendance ne sont respectées par les puissances, ni défendues par les Suisses. L'arrivée des troupes autrichiennes à Bâle, en décembre 1813, avait été le signal du retour à l'ancien ordre de choses à Berne, à Schwyz, bientôt à Zoug, à Fribourg, à Soleure, à Lucerne. L'aristocratie, consciente des services qu'elle avait

rendus autrefois, consciente de sa valeur, de son sens politique, de son patriotisme aussi, avait été reprise par le vieux rêve bernois de l'hégémonie nationale. Il n'était que d'effacer quinze ans — si peu que rien —, pour revenir au bienheureux état d'avant la Révolution. Et Berne avait réclamé aussitôt, avec ce retour au passé, ses anciens pays sujets de l'Argovie et de Vaud[6]. Le conflit avait éclaté entre «ancienne Suisse» et «Suisse nouvelle». Aux yeux de la première, les partisans de la seconde, les défenseurs du régime de l'Acte de médiation, se confondaient avec celui contre qui, en France, les Alliés menaient la guerre.

Le tsar Alexandre 1er, que son attachement pour son ancien précepteur, le Vaudois Frédéric-César de La Harpe, faisait un réel ami du Canton de Vaud et des autres nouveaux cantons, ne partageait pas les vues de son allié l'empereur d'Autriche. Les intérêts de sa politique s'opposaient à ce que, par le triomphe des réactionnaires bernois, la Confédération se transformât en un satellite de l'Autriche. Tout de suite, il s'était prononcé catégoriquement en faveur des cantons de Vaud et d'Argovie[7]. Cela n'avait servi de rien tout d'abord; le mouvement de restauration avait été déclenché, il était très difficile de l'arrêter. Pendant des semaines le sort des nouveaux cantons — la question de savoir s'ils seraient maintenus ou sacrifiés — s'était trouvé mêlé aux plus grands problèmes de la politique européenne. Pour finir, en mars 1814, à Chaumont, cédant enfin à la volonté de l'empereur de Russie, les Alliés avaient reconnu leur existence et s'étaient prononcés contre Berne et ceux qui l'avaient suivie[8]. Berne n'avait pas abdiqué pour autant. Si l'existence des nouveaux cantons, officiellement et provisoirement, n'avait plus été mise en question, c'était le problème de leur intégrité territoriale qu'on avait alors posé, celui des rectifications de limites à envisager en faveur des anciens cantons, de ceux qui, à l'époque de la Révolution, avaient vu se détacher d'eux des portions de leur territoire. A mesure que le temps passait, la défiance, la division, l'aigreur n'avaient fait que croître.

Sur quoi le retour des Bourbons sur le trône en France avait contribué à relever singulièrement les espérances du parti de l'ancienne Suisse. «Pourquoi le bonheur inattendu arrivé au roi Louis XVIII n'arriverait-il pas de même aux Bernois, qui avaient été rois!»[9]. Dès lors, à la Diète comme dans les cantons, les choses avaient été plus embrouillées que jamais. A Berne, à Aarau, à Lausanne, plus ou moins secrètement, on avait fait des préparatifs militaires[10].

Dans cette tension, la Diète, une fois l'Acte de médiation supprimé, avait tenté de mettre sur pied une nouvelle constitution, un nouveau pacte fédéral. Ce n'avait été alors qu'interminables discussions entre des hommes ulcérés les uns contre les autres, incapables de s'entendre, véritablement désemparés. Et la division avait atteint un tel degré que les hommes d'Etat suisses, placés devant les plus hautes responsabilités qui pussent leur incomber, en étaient venus à solliciter les conseils des ministres étrangers et, plus encore que leurs conseils — car cela n'était pas assez —, leurs ordres mêmes.

Les vues des puissances n'étaient pas assez uniformes pour que l'intervention de leurs agents n'augmentât pas encore la discorde en Suisse. Pendant des mois les projets s'étaient succédé sans qu'il fût possible d'aboutir et on avait été jusqu'à envisager de réunir la Confédération à l'Allemagne ou de placer un prince anglais — le duc de Kent[11] — à la tête de son gouvernement. Pour finir, un dernier ultimatum des Alliés, plus impérieux que les précédents, avait assuré enfin l'adoption par la Diète, le 9 septembre 1814, du nouveau pacte d'union, pacte encore incomplet de quelques points restés en litige et dont on avait renvoyé à plus tard la ratification[12].

«Dans ces temps d'inquiétude, où les bruits les plus opposés circulent tous les jours, où ballotté entre ce que l'on désire et ce que l'on craint, souvent on n'ose trop se prononcer de peur de se compromettre, il en est des petits Etats comme des individus: ne pouvant maîtriser les événements, on cherche un guide, une espèce de chef de file, et on croit le trouver dans ceux qui, étant plus prépondérants, sont censés plus au fait.»[13] Ce guide, ce chef de file, il manqua alors aux cantons. Le rôle en revenait à Zurich. Derrière lui se seraient groupés non seulement les nouveaux cantons, mais encore ceux qui, comme Zurich précisément, étaient pour ainsi dire neutres dans le conflit entre «ancienne Suisse» et «Suisse nouvelle», parce qu'ils n'avaient pas de revendications territoriales à faire valoir: Bâle, Schaffhouse, Glaris, Appenzell. C'est pourquoi, tout autant que les menées de Berne, la marche vacillante de Zurich contribua à entretenir le trouble et la division en Suisse.

Cette marche vacillante, elle tenait au chef du gouvernement zurichois, à celui qui occupait alors la plus haute charge de la Confédération, le landamman Hans de Reinhard[14]. «Ancien patricien, né et élevé dans tous les préjugés de sa caste, (il) avait été l'un des hommes les plus opposés à la révolution de la

Suisse.» Appelé, après 1803, à jouer dans son canton et en Suisse l'un des premiers rôles, il n'avait suivi qu'en apparence la ligne de conduite que lui traçait le nouveau régime. Toujours il avait cherché à interpréter l'Acte de médiation «de manière à étendre les pouvoirs de sa place ou la prééminence de sa ville... Sa personne d'abord, sa ville ensuite, puis son canton, il ne voyait que ces trois choses»[15]. Son ambition était de dominer. Ses talents consistaient essentiellement dans l'intrigue, et son esprit dans l'art d'embrouiller les questions les plus simples pour paraître impénétrable ou profond politique. Sans doute, il était jaloux de Berne et partisan de l'émancipation vaudoise, mais il convoitait pour Zurich une partie du Canton d'Argovie et il espérait, en laissant les événements suivre leur cours, que le moment viendrait d'un morcellement qui permettrait la réalisation de son projet, ce «qui mettrait le comble à sa gloire»[16].

Si la responsabilité de Reinhard est lourde, écrasante — et avec la sienne celle de son canton, qui le suivit trop servilement —, cette responsabilité ne doit pas en faire oublier d'autres: l'incapacité de presque tous les premiers magistrats cantonaux, la duplicité des Bernois, le manque de caractère des hommes qui, dans les petits cantons surtout, ne surent pas résister à cette ancienne plaie de la Confédération que représentaient les arguments sonnants et trébuchants[17], l'irrésolution enfin de beaucoup d'autres, pleins de bonne volonté souvent, mais trop faibles pour résister aux pressions qui s'exerçaient sur eux.

On ne saurait s'étonner, dans ces conditions, que la Suisse fût en plein, alors, la proie de la discorde et de toutes les passions. Dans cette Suisse de 1814, le Canton de Vaud surtout se trouvait dans une position critique. Son existence seule déjà, dans l'Europe de la Restauration, était une atteinte aux principes hautement proclamés de la légitimité, un obstacle permanent aux combinaisons des puissances. Tout le mal venait de ce gêneur. Ses moindres manifestations étaient épiées, à l'étranger comme en Suisse, et notées comme autant de prétextes à intervenir. L'atmosphère de méfiance, créée et entretenue par Berne, devenait chaque jour plus lourde autour de ce que l'on considérait, aussi bien à Paris et à Vienne que sur les bords de l'Aar, comme le dernier repaire des jacobins et des bonapartistes[18].

Ce qui était plus grave pour lui que les attaques de Berne — pamphlets auxquels il répondait par des pamphlets, mouvements de troupes et armements auxquels il répondait par des mouve-

ments de troupes et des armements —, ce qui était plus grave pour lui, c'était qu'à Vienne, sur la grande scène où se jouait le sort de l'Europe, le désaccord était aussi complet qu'en Suisse et qu'on y semblait prêt aussi à en venir aux mains.

Entre les alliés vainqueurs de Napoléon, les vieilles rivalités s'étaient réveillées, habilement exploitées par Talleyrand. Alexandre 1er, le chef de la ligue, «l'Agamemnon de tous ces rois», ne voulait pas avoir armé et combattu sans autre avantage que celui d'avoir délivré son peuple et l'Europe du joug que Napoléon avait voulu leur imposer. «Il avait conquis la Pologne, qui était censée n'être à personne, et il voulait la garder.»[19] Pour dédommager la Prusse, il lui avait promis la Saxe. La scission venait de là. Ni l'Autriche, voisine de la Russie, ni l'Angleterre, sa rivale, ne voulaient voir le tsar agrandir ses états, augmenter sa puissance. Contre la Russie, le 3 janvier 1815, l'Autriche, l'Angleterre et la France s'étaient secrètement liées[20] et, de ce jour, malgré les promesses faites, malgré les interventions de Frédéric-César de La Harpe, parce que l'influence d'Alexandre 1er n'était plus la même qu'autrefois, les choses avaient été de plus en plus mal pour les Vaudois. Si, à Vienne, l'Autriche, la France et l'Angleterre l'emportaient définitivement, c'était en Suisse le triomphe de Berne et de la réaction. Sans attendre d'ailleurs, la France de Louis XVIII, à côté de la guerre sourde que ses agents et ses journaux menaient contre le Canton de Vaud, avait préparé tout un plan de campagne. Trois armées devaient marcher sur Lausanne, par le Fort de l'Ecluse, par Pontarlier et par Porrentruy. Les premières troupes étaient déjà à Pontarlier à la fin de février 1815[21].

Telle était la situation quand on apprend que Napoléon a débarqué sur les côtes de Provence, le 1er mars.

*
* *

Un peu plus tard qu'à Genève et Lausanne, l'étonnante nouvelle est arrivée à Zurich. Que va-t-on faire? «A l'arrivée du courrier, le 9 mars vers les onze heures du soir, la Commission diplomatique est assemblée chez le président de la Diète. J'y arrive le premier, rapporte Henri Monod[22]. La lettre annonçait la consternation qui régnait à Genève; on y implorait des secours.

Déjà le 7, Bonaparte était entré triomphant à Grenoble; c'était la route de la Suisse; on ne doutait pas qu'il ne se dirigeât sur le Jura, plein de mécontents, par le Canton de Vaud, que la reconnaissance d'un côté, et la manière dont on agissait avec lui de l'autre, devaient lui dévouer; du Jura, il tendait la main à sa vieille garde, dispersée dans les places de la Lorraine. Comme on n'avait cessé de nous accuser de bonapartisme lorsque Bonaparte n'était plus à craindre, on devait conclure que maintenant qu'il redevenait redoutable, nous allions nous jeter dans ses bras. Quoique, dans ce moment de crainte, on n'osât pas me manifester ces soupçons, ils se présentaient si naturellement à l'esprit, que je les voyais peints sur toutes les physionomies, au milieu de toutes les prévenances q'on voulait bien me faire de nouveau.»

Le système que le député vaudois préconise sans détour à la Commission diplomatique de la Diète est simple; c'est «celui qui avait maintenu la paix en Suisse pendant des siècles...: conserver une exacte neutralité et se mettre en mesure de la faire respecter»[23]. Les circonstances sont telles que cet avis, malgré l'opposition de Berne, est écouté. La Diète décrète la levée de trente mille hommes et désigne un général, Nicolas François Bachmann, de Glaris[24].

Mais l'union, après tant de querelles, ne peut être solide, ni assurée. «La bonace fut de courte durée.»[25] Les ministres étrangers, l'ambassadeur de France surtout, interviennent et poussent la Suisse à se ranger du côté des Alliés contre Napoléon. Un jour, ils pressent de tomber sur les arrières de l'empereur; le lendemain, d'occuper les places frontières, que les partisans de Louis XVIII remettront aux troupes suisses. Le ministre de Russie propose même que les soldats suisses prennent «la cocarde blanche, au moyen de quoi on les ferait passer pour des régiments capitulés»[26]; et il se scandalise de ce que certains se refusent à donner dans cette jonglerie.

Canton directeur, Zurich repousse toutes ces démarches et, par cette attitude ferme — Reinhard est à Vienne —, entraîne l'adhésion de la plupart des cantons, que Berne travaille inutilement en sens contraire. Mais l'arrivée à Zurich de Stratford Canning[27], l'ambassadeur d'Angleterre, celle du général autrichien de Steigentesch[28], envoyé par Metternich, et le retour de Reinhard, «scandalisé qu'on eût pris un parti dans son canton avant d'avoir son avis»[29], voilà qui va changer les choses et faire abandonner la politique à laquelle on s'était arrêté tout d'abord.

A Vienne, le retour de «l'usurpateur» a fait disparaître d'un seul coup les oppositions. La coalition s'est reformée, plus forte que jamais. Rapidement, on a mené à chef les travaux qui traînaient depuis des mois. La commission chargée des affaires de la Suisse, en quelques jours, a déposé ses conclusions et, le 20 mars, les puissances elles-mêmes se sont prononcées définitivement[30]; elles ont reconnu la neutralité et l'intégrité des dix-neuf cantons de 1813, auxquels trois nouveaux Etats viennent encore s'ajouter: le Valais, Neuchâtel et Genève; Bienne et l'ancien Evêché de Bâle sont incorporés au Canton de Berne, à qui Vaud est encore tenu de verser d'importantes indemnités.

Cette décision ne satisfait personne en Suisse. Elle est ratifiée cependant par la Diète et par tous les cantons. La Confédération n'a pas obtenu les frontières qu'on lui avait promises; elle n'a même pas retrouvé ses anciennes limites; mais son sort est désormais fixé, sa neutralité reconnue, l'existence des cantons nés de la Révolution assurée.

Ce n'est pas assez cependant pour que la paix et l'union prennent la place du ressentiment et de la discorde. «Les passions des hommes une fois en jeu ne se calment pas à l'instant où la cause a cessé; les vagues de la mer brisent encore sur le rivage longtemps après que le vent est tombé.»[31]

L'alliance contre la France solennellement renouvelée entre l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse, est ouverte à tous ceux qui voudront la souscrire. Canning, en même temps qu'il apporte à Zurich la déclaration qui reconnaît l'indépendance et la neutralité de la Suisse, invite la Diète, au nom des Alliés, à entrer dans l'alliance, «à prendre une part active à la guerre qui allait se faire»[32]. Le premier acte des puissances, après avoir proclamé la neutralité de la Confédération, est de lui demander d'y renoncer.

C'est que personne ne croit vraiment à cette neutralité. Le système défensif adopté par la Suisse n'est défensif que du côté de la France, puisque l'armée fédérale n'est échelonnée que sur la frontière ouest du pays. Il est une première mesure hostile contre Napoléon bien plus que la marque d'une véritable politique de neutralité. Le général Bachmann, à qui la Diète a confié la défense de la Confédération, est un ancien et brave officier, et âgé aussi, mais il est connu pour son indéfectible attachement aux Bourbons. Entre « son» roi et l'usurpateur, peut-il être question pour lui de rester neutre? Son chef d'état-major, le Fribourgeois

Castella[33] est, lui aussi, une des têtes du parti bourbon. Ces choix sont-ils l'effet du hasard?

Les cantons aristocratiques, Berne en tête, estiment que la Suisse doit coopérer avec toutes ses forces à la croisade de l'Europe. Bâle et Genève, parce que directement menacées, sont neutralistes au contraire, comme les nouveaux cantons, comme Vaud, surtout, qui, fort des lettres que La Harpe écrit de Vienne, assure que les souverains alliés, et le tsar en particulier, sont loin de tenir le même langage que leurs représentants à Zurich. Ils verraient certes avec plaisir la Confédération se joindre aux mesures offensives envisagées contre la France, mais ils sont fort satisfaits des mesures défensives qu'elle s'est bornée à prendre jusqu'ici et qui sont de nature à leur enlever toute inquiétude[34].

Que disent les représentants officiels de la Confédération au Congrès de Vienne? Ils étaient trois qui, à côté d'une vingtaine d'autres délégués, avaient été à Vienne les députés de l'ensemble de la Suisse: le landamman Reinhard d'abord, puis un Fribourgeois, Montenach, «espèce de charlatan», qui se faisait surtout remarquer par ses singularités, qui était «alternativement aristocrate ou démocrate selon que son gouvernement était le contraire»[35], et un Bâlois enfin, Wieland, «homme instruit, très capable, ami des principes libéraux»[36], le seul des trois qui fût vraiment là à sa place, à même de voir et de défendre les intérêts généraux de la Confédération, mais assez effacé et manquant absolument de la fermeté nécessaire pour tenir tête à ses deux collègues.

De retour, leurs rapports à la Diète les montrent en désaccord sur ce que les monarques leur ont dit. Reinhard et Montenach ont entendu ce que leur passion leur faisait désirer d'entendre; partisans du système de la coopération avec les Alliés, ils assurent qu'on ne doute pas à Vienne que la Suisse ne s'y rallie immédiatement. «Wieland soutient le contraire, et cite entre autres les paroles mêmes de l'empereur d'Autriche dans leur audience de congé.»[37]

Que va faire la Diète? Ses membres sont en butte aux sollicitations les plus pressantes. Aux démarches de Canning, s'ajoutent celles du général de Damas[38], au nom de Louis XVIII, et surtout celles du général de Steigentesch, au nom de l'Autriche. Avec une habileté remarquable, Steigentesch, officiellement chargé de s'enquérir seulement des mesures de défense prises par les Suisses, parvient à inspirer confiance à tous ceux qu'il rencontre, civils comme militaires. D'agréable compagnie, fin et

cultivé, et même poète dramatique à ses heures, mi-officier mi-diplomate, l'homme est séduisant. Pratiquant avec souplesse et avec tact ce que Pictet-de Rochemont appellera la « tactique des cordons »[39], il sait rester toujours au second plan, évitant jusqu'à l'apparence de vouloir donner des conseils mais manœuvrant de manière qu'on lui demande son avis. S'appuyant sur Reinhard et sur Berne, il s'efforce de grouper une majorité favorable à la collaboration avec les Alliés. Sachant l'influence que peut exercer la presse, il s'arrange tout de suite pour disposer de la *Zürcher Zeitung*, puis s'assure encore de l'*Aarauer Zeitung* et même, habileté suprême parce qu'elle est suspecte de sympathies bonapartistes et qu'elle est lue en France, de la *Gazette de Lausanne*[40].

Napoléon, de son côté, ne reste pas inactif. Pour lui, plus encore que pour ses adversaires, la position de la Confédération, qui couvre une partie des frontières de la France, est importante. Dès son entrée à Paris, il a eu la surprise de voir les quatre régiments suisses capitulés, fidèles au serment qu'ils avaient prêté à Louis XVIII, conserver la cocarde blanche et résister à l'entraînement qui lui avait rendu toute son armée. Tout irrité qu'il soit, il n'en tient pas moins à conserver, avec ses « très chers et grands amis » les cantons, les meilleures relations possibles. Tout de suite, il proclame hautement ses intentions pacifiques et son respect pour la neutralité de la Suisse[41], cette neutralité dont il avait dit, en d'autres temps, qu'elle était pour lui « un mot vide de sens »[42].

A ces ouvertures, la Diète, unanime, répond très nettement. Sa décision est formelle de ne pas reconnaître le nouveau gouvernement impérial; elle ne peut pas suivre, sur ce point, un système opposé à celui de toute l'Europe[43]. Napoléon a assez d'ennemis déjà; il ne réagit pas à la note de la Diète. Au contraire, il donne des ordres très stricts pour que la neutralité de la Suisse soit respectée du côté français, il envoie à ses généraux des instructions conciliantes, il continue à adresser à la Diète des messages toujours amicaux.

En même temps, par l'intermédiaire du général Boinod[44], vieux soldat fidèle entre tous, et par l'intermédiaire aussi du banquier Perdonnet[45], Napoléon fait des avances au Canton de Vaud. Il sait qu'il y compte des amis et des partisans; il aimerait les voir défendre sa cause[46].

Les sympathies des Vaudois sont évidentes. Ils aiment le despote à qui ils doivent la liberté. Ils continuent à voir en lui, en

dépit de sa tyrannie, le bienfaiteur de leur canton et le bienfaiteur de la Suisse nouvelle. Par opposition aux idées réactionnaires des Alliés, il représente pour eux la liberté civile, l'égalité, les conquêtes de la Révolution. Ces sentiments, il leur est impossible de ne pas les manifester: cris poussés dans les rues, inscriptions contre les murs, discours et chansons dans les cabarets... Ces manifestations mettent le gouvernement vaudois en délicate posture. Il est obligé de sévir, car sa position est bien prise et il entend faire à la raison d'Etat le sacrifice des sentiments personnels de ses administrés, et parfois aussi de ses magistrats. Les autorités vaudoises ne veulent à aucun prix que le jeune Canton de Vaud adopte une attitude différente de celle de la Diète. Elles ne désespèrent pas de voir prévaloir, à Zurich, l'opinion qui leur semble la bonne: celle de la neutralité absolue. Si l'on n'y parvient pas, le Canton de Vaud s'inclinera devant la volonté de la majorité. Il ne doit pas y avoir de division entre la Suisse et lui.

Mais que répondre à Napoléon? «Econduire un lion rarement se pratique», a dit le fabuliste. Lausanne laisse entendre que le Canton de Vaud est bien petit pour qu'on se tourne ainsi vers lui, et qu'il serait peut-être indiqué davantage de s'adresser à l'empereur de Russie, qui est si puissant[47]. L'idée n'est pas trouvée mauvaise à Paris et Napoléon charge le fin lettré qu'était Ginguené d'aller voir son ami Frédéric-César de La Harpe et d'essayer d'obtenir de son influence que le tsar se détache de la coalition[48].

Même si La Harpe — ce qui ne fut pas le cas — s'était prêté à cette intrigue, il est fort peu probable qu'elle eût réussi. Alexandre 1er, «au Congrès de Vienne, avait fini par écouter assez peu son vieux et véridique ami, quoiqu'il lui témoignât toujours la même bienveillance»[49]. Il n'a pas lieu de se plaindre des conseils qu'il a reçus de lui, et aucune raison de ne plus le suivre en 1815 comme il l'avait suivi en 1814. Mais la confiance étendue que l'empereur de Russie n'a cessé de témoigner à son ancien précepteur a fait à celui-ci un grand nombre d'envieux, que sa raideur, son caractère entier, ont très vite changés en autant d'ennemis. Ne pouvant attaquer sa loyauté, son désintéressement, son attachement pour son ancien élève, les ennemis de La Harpe ont tiré parti de son imagination ardente, qui le portait souvent à des exagérations dans ses propos. «On ressuscita de vieux pamphlets... écrits au commencement de la révolution suisse» et ses plus violentes polémiques contre Berne. «Sourde-

ment critiqué, bientôt ouvertement blâmé», l'ami et le conseiller du tsar « finit par être placé à la tête des plus fougueux jacobins »[50]. Alexandre 1er en a été ébranlé. Il ne manquait point de jugement, mais, ce qui n'annonce pas beaucoup de tenacité dans les affections, il «s'engouait et se désenchantait avec la même facilité »[51]. Maintenant qu'il n'éprouve plus de La Harpe le même besoin que lorsqu'il l'avait retrouvé en arrivant en France l'année précédente, maintenant aussi qu'il est déçu de constater qu'il n'est pas si facile qu'il le croyait de faire le bonheur de l'humanité, il se laisse aller à de nouvelles influences.

Ce refroidissement de l'empereur de Russie à l'égard de La Harpe correspond à un changement de sa politique. Ce changement ne se manifestera que graduellement, mais on y est tout de suite sensible en Suisse, et il contribue à renforcer le parti de ceux qui se prononcent pour l'abandon de la neutralité, pour l'entrée dans l'alliance antinapoléonienne.

Les choses se précipitent alors à Zurich. L'opinion publique est, dans sa grande majorité, pour le maintien de la neutralité. Les hommes dont l'opinion sur ce point est la moins sujette à caution, les ministres des puissances alliées, sont catégoriques et ne le laissent pas ignorer à leurs cours[52]. Mais leurs constatations n'empêchent nullement les ministres étrangers d'agir en sens contraire, et toujours plus fortement, sur les magistrats de la Diète et des cantons. Le plan de campagne élaboré par les Alliés est très simple. Deux armées, anglaise et prussienne, doivent se réunir en Belgique pendant que deux armées autrichiennes attaqueront directement la France en passant le Rhin et en marchant sur Lyon. Les armées russes doivent suivre plus tard. Pour l'exécution de ce plan, le concours de la Suisse est nécessaire. Il faut que les deux armées autrichiennes puissent, la première passer par le pont de Bâle comme en 1813, et la seconde se diriger sur Lyon par le Simplon. Le rôle des diplomates et des officiers envoyés en Suisse est de faire entendre aux cantons que le moment est maintenant venu de prendre position et d'adopter enfin, par une déclaration formelle, le parti des Alliés contre le danger commun.

Les hommes d'Etat qui jusqu'alors avaient courageusement résisté aux pressions, s'abandonnent. Entre les conservateurs du parti bourbon et les partisans de la stricte neutralité, un parti intermédiaire se forme, le parti de ceux qui estiment que la Confédération ne peut pas maintenir sa neutralité absolue, qu'il lui faut donc passer dans le camp des Alliés, mais qu'elle peut

faire ce passage sans marquer pour cela une offensive quelconque contre Napoléon et en restant militairement neutre.

Sans voir qu'un tel compromis est pour le moins difficile à transposer dans la réalité politique, la Diète s'engage dans l'impasse. Une voix énergique, celle du député vaudois Jules Muret[53], crie au danger: «Serait-il donc vrai que la Suisse appartient au premier occupant, de telle sorte qu'il dépendît de ses voisins de la traverser à leur gré dans tous les sens en armes et d'en faire le théâtre de leurs guerres? Serait-il vrai qu'elle dût se soumettre à une pareille ignominie ou que, pour s'y soustraire, elle dût faire des traités qui lui donnassent l'air d'y consentir?... En échange de tout ce que vous accordez aux Alliés, ils veulent bien, de leur côté, *renoncer* à établir des routes militaires à travers nos montagnes... Ce n'est pas en recevant comme une grâce ce que l'on doit exiger comme un droit qu'un peuple se fait respecter. Vous espérez obtenir par là des ménagements, et moi j'ose vous prédire qu'il vous arrivera ce qui a toujours lieu lorsque le faible, traitant avec le fort, se montre pusillanime et craintif au point de paraître reconnaissant de ce qu'on lui laisse ce qu'il a droit de réclamer: on voit qu'il ne sait pas le défendre, on agit en conséquence, et vous verrez que les Alliés useront de votre pays, traiteront vos troupes selon leur convenance, non d'après la vôtre.»[54] Jules Muret crie dans le désert.

La veille de la séance décisive de la Diète, le président de l'assemblée, le bourgmestre de Zurich David von Wyss[55] a reçu une dépêche de Caulincourt, le ministre des Affaires étrangères de Napoléon. L'empereur déclare qu'il ne s'immiscera pas dans les affaires intérieures de la Suisse et qu'il reconnaît les frontières départies à Vienne à la Confédération. Il reconnaît aussi à nouveau sa neutralité et, ne pouvant croire que la Suisse pût contracter l'engagement de s'en écarter, il se refuse à trouver aux armements dirigés contre ses frontières du Jura un caractère offensif.

Quelles que soient les réserves avec lesquelles il convenait sans doute d'accueillir les assurances de Napoléon, communiquée aux députés, cette dépêche risquait de faire revenir en arrière les hésitants, de faire s'écrouler le subtil échafaudage élevé par les partisans de la coopération avec l'Autriche. Wyss ne craignit pas de prendre la responsabilité d'intercepter la lettre qui lui avait été remise; il n'en parla pas à la Diète[56].

C'est ainsi que cette assemblée, le 20 mai 1815, à la majorité de treize voix, par une convention formelle, déclare adhérer au

système des Alliés et s'engage à coopérer avec les adversaires de Napoléon. La Confédération admet, «dans le cas d'urgence», le passage des troupes alliées à travers son territoire. Elle renonce, sans contrepartie, à sa neutralité[57].

Cette convention, qui impose des charges à la Suisse sans qu'elle en tire aucun bénéfice — ce qui peut-être eût été pour elle une excuse —, cette convention, pour devenir valable, il faut qu'elle soit ratifiée par les trois quarts des cantons; il suffit, pour qu'elle n'entre pas en vigueur, que six cantons, sur les vingt-deux qui forment maintenant la Confédération, la rejettent. L'agitation est extrême dans tous les Grands Conseils cantonaux. Neuchâtel le premier, puis Uri, Berne, Schaffhouse, Lucerne, Glaris et Fribourg ratifient le traité. A Zurich, Usteri[58], l'un des plus fermes soutiens de la neutralité, se livre à une critique sévère du traité, mais conclut cependant, comme Reinhard et comme Wyss, qu'il faut l'accepter; et le Grand Conseil le suit par cent une voix contre cinquante-deux. A Bâle, Wieland, qui avait insisté à son retour de Vienne pour le maintien de la neutralité, fait tous ses efforts pour que son canton ratifie maintenant le texte qui la rompt. Il n'est pas suivi par le Grand Conseil et la convention est rejetée par cinquante-cinq voix contre cinquante-trois. A Genève, la discussion est difficile et s'étend sur six séances du Conseil représentatif. Contre une opinion publique en quelque sorte unanime, l'influence de Berne est la plus forte: le Conseil approuve la convention par cent cinquante voix contre quatre-vingt-deux[59].

A Lausanne, il n'y a pas de discussion du tout. Dans le plus profond silence, à l'unanimité des cent quarante députés présents, le Grand Conseil rejette l'alliance du 20 mai. Le Tessin est seul ensuite à se joindre à l'opposition de Vaud et de Bâle. L'Argovie, la Thurgovie et Saint-Gall, dix-huit cantons pour finir, se prononcent en faveur de la convention. Retiré à Meilen, sur les bords du lac de Zurich, Frédéric-César de La Harpe renonce à rejoindre Alexandre 1er au quartier général des Alliés; il ne veut pas assister à ce qu'il appelle «le convoi funèbre de la liberté et de l'indépendance» de son pays[60].

L'alliance conclue, personne ne sait plus à quoi s'en tenir exactement sur la situation de la Suisse. Est-elle en guerre ou non avec la France? Au quartier général, toutes les têtes tournent. Castella, le chef d'état-major, offre aux ministres étrangers de jeter tout de suite l'armée fédérale en Franche-Comté. Plus correct, le général Bachmann demande les ordres de la Diète. On

lui répond que la convention du 20 mai ne change rien à la politique adoptée et qu'il doit seulement rester sur la défensive. Malgré la pression exercée sur lui par son entourage, malgré les interventions calculées du ministre anglais, qui va jusqu'à le tirer de son lit au milieu de la nuit, le général s'en tient à ses instructions.

La Diète sait bien cependant que la situation n'est plus la même qu'avant le 20 mai. Le 14 juin — la convention n'est reconnue par la majorité requise des trois quarts des cantons que depuis quarante-huit heures à peine, et elle n'a pas encore été ratifiée par la Russie —, le général de Steigentesch fait savoir que les circonstances exigent l'application immédiate de la clause qui autorise, en cas d'urgence, les armées des adversaires de Napoléon à traverser la Suisse. Il demande le passage par le Simplon, par Schaffhouse et par Bâle[61]. Il n'est pas possible de discuter. La Diète accorde tout ce qu'on exige.

Le 18 juin, les premières troupes autrichiennes arrivent à Brigue; le 20, elles sont à Saint-Maurice et, pendant quinze jours, presque continuellement sous une pluie battante, plus de soixante mille hommes traversent le Valais, vite épuisé par les réquisitions, courtoises mais écrasantes, qui lui sont imposées[62]. Un bref combat ouvre aux Autrichiens, le 21, le passage de Saint-Gingolf et de Meillerie, et par là la route de la France[63].

Mais le 18 juin 1815, ce n'est pas seulement l'entrée des troupes autrichiennes dans le Valais, c'est aussi Waterloo. La nouvelle de la défaite française arrive en Suisse le 25. Diversement accueillie, elle est saluée officiellement par des salves d'artillerie. La nuit suivante, les cent milles hommes de l'armée du prince de Schwarzenberg passent le pont de Bâle[64].

Pour Steigentesch, cela n'est pas encore assez. Après avoir habilement commencé par compromettre la Confédération, après avoir mené à bien l'alliance du 20 mai, acte d'hostilité indirecte seulement, il veut absolument entraîner la Suisse dans une action directe contre la France. Ce n'est pas en vain que, depuis des semaines, à mots couverts d'abord puis de plus en plus ouvertement, il a créé autour du général, et surtout parmi les jeunes officiers, un mouvement d'exaltation belliqueuse. Depuis le 20 mai, Bachmann, tout en se tenant sur la défensive seulement, se considère en état de guerre avec la France; continuellement en contact avec les chefs autrichiens, il estime qu'il fait partie de la ligne de bataille des Alliés; seuls les ordres formels de la Diète l'ont empêché d'intervenir[65].

Le général est humilié de la situation dans laquelle il se trouve, et son armée avec lui. Irrité contre la Diète, il est gagné par l'agacement, par le dépit qui agitent son état-major. Le 26 juin, il demande à Zurich de pouvoir passer à l'attaque. Il a plus de trente mille hommes sous ses ordres. «Laisser une telle force croupir dans ses cantonnements, tandis qu'on pouvait entrer triomphant à sa tête dans le pays voisin», lui «semblait sinon une lâcheté, tout au moins une modestie qui tenait de la faiblesse»[66]. La Diète, une fois de plus, le 27 juin, lui demande de s'en tenir scrupuleusement au système défensif adopté.

Un incident survient le lendemain. La forteresse de Huningue, aux portes de Bâle, était commandée par un officier énergique, le général Barbanègre[67]. Révolté par les violences des troupes autrichiennes qui, après avoir traversé Bâle, incendiaient les villages alsaciens connus pour leurs sentiments bonapartistes, et révolté aussi de ce que des Suisses s'étaient joints à ces incendiaires, Barbanègre, le 28 juin au soir, bombarde un faubourg de Bâle une heure durant.

Cette cinquantaine de bombes lancées sur Bâle ne font guère de dégâts, mais il n'en faut pas davantage à Bachmann pour qu'il rassemble ses troupes et envoie reconnaître les routes du Jura. Dans un ordre du jour furibond, le 29 juin, il appelle son armée à faire triompher la «cause sacrée de la Coalition»[68].

La Diète, encore une fois, ne l'entend pas ainsi. Dans le conflit qui fait se heurter depuis des semaines pouvoir civil et pouvoir militaire, le premier ne veut pas céder. Par une décision unanime qui équivaut à un désaveu, la Diète ordonne à nouveau au général, le 1er juillet, de demeurer sur la défensive, en spécifiant bien toutefois que si cette attitude ne le lie pas craintivement à la frontière, les opérations militaires ne doivent en aucun cas dégénérer en guerre offensive[69].

Bachmann est si frappé qu'il songe à démissionner et à demander le licenciement de ses troupes. Son entourage et Steigentesch parviennent à l'en dissuader, pendant que, de nouveau, officiers et diplomates harcèlent les membres de la Diète. Des corps francs bonapartistes troublent la région de Porrentruy, assurent les premiers, qu'il faut absolument poursuivre chez eux. Rester inactif, ne pas occuper le Pays de Gex, déclarent les seconds, c'est courir le danger de voir les intérêts de la Suisse ne pas être pris en considération lors de la paix.

La Diète, lasse, finit par céder, quelque honte qu'elle éprouve à donner ce coup de pied de l'âne. Le 3 juillet, tous les anciens

cantons, soutenus par les Grisons, Neuchâtel et Genève, contre l'avis de Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud et Valais, donnent au général pleins pouvoirs pour prendre pied sur le territoire français[70]. La Diète n'aurait pas eu besoin d'en venir là, parce que le général, le 3 juillet, n'avait plus besoin de son autorisation. La veille, les premiers soldats suisses étaient entrés en France. Cette avant-garde, qui occupe le fort de Blamont, est suivie par plus de vingt mille hommes. En fait de campagne, ces troupes n'ont à faire, dans une Franche-Comté où ne se trouve plus aucun soldat français pour les recevoir, qu'une assez triste promenade militaire.

Entre deux armées autrichiennes, qui n'étaient pas disposées à laisser occuper par les Suisses les cantonnements, ni les villes qui leur convenaient à elles, Bachmann se voit resserré dans le Jura, dans une région qui, d'ordinaire, se suffit à peine à elle-même, et qui se trouve alors véritablement épuisée. A cette première difficulté, d'autres s'ajoutent tout de suite. Des incidents éclatent dans la troupe. Trois bataillons, argovien, grison et tessinois, interprétant à leur manière la politique de la Diète, refusent de passer la frontière; deux bataillons de Saint-Gall et un bataillon d'Appenzell font demi-tour; des Lucernois se révoltent, tirent sur leurs officiers, se débandent[71].

Napoléon a abdiqué pour la deuxième fois. Pour la deuxième fois aussi, les Alliés sont à Paris et y font la loi. Un armistice est signé entre eux et Louis XVIII, remonté sur son trône, qui met fin aux hostilités contre la France. La Suisse ne peut pas continuer seule à faire la guerre à un ennemi qui n'existe plus. La Diète le fait comprendre à Bachmann et à Castella. Le général et son chef d'état-major remettent bruyamment leur démission[72]. L'armée rentre dans ses foyers. Chacun s'efforce d'oublier le plus vite possible une campagne militaire qui a commencé par «l'insubordination des chefs» et qui s'est terminée par «la mutinerie des soldats»[73].

Quelques jours plus tard, le 7 août 1815, Zurich est en fête. Dans la cathédrale, au cours d'une cérémonie à laquelle on a tenu à donner beaucoup d'éclat et de solennité, les représentants des vingt-deux petits Etats souverains qui constituent maintenant la Suisse prêtent serment de fidélité au nouveau Pacte fédéral. «On vit ces députés, écrit Henri Monod en conclusion de ses *Mémoires*, (...) oubliant l'acharnement dont la plupart venaient de donner le triste exemple, se tendre la main de paix, se jurer amitié fraternelle, fidélité dans le malheur comme dans le bonheur, et

prendre l'Etre suprême à témoin de la sincérité de leur promesse. Il faudrait peu connaître le cœur humain, et la violence des passions qu'enfantent la politique et l'esprit de parti, pour conclure d'une telle solennité que, semblable à ces eaux qui enlèvent à l'instant toutes sortes de taches, elle avait effacé tous les sentiments de rancune et de haine. Ils ne pouvaient l'être que par le temps.»[74]

Jean Charles BIAUDET.

NOTES

[1] *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'Etat*, publiés par Richard de Metternich, Paris 1880, I, pp. 204-205.

[2] Déclaration des puissances signataires de la paix de Paris, Vienne 13 mars 1815. Frédéric Schoell, *Recueil de pièces officielles*..., Paris 1815, V, pp. 1-3.

[3] Ordonnance royale du 5 mars 1815. Cf. Raymond Capefigue, *Histoire de la Restauration*, Paris 1831, II, pp. 257-258, et G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, Paris 1963, p. 96.

[4] Lausanne, Archives cantonales vaudoises, Registre des délibérations secrètes du Conseil d'Etat, VII, p. 330.

[5] *Mémoires du landamman Monod pour servir à l'histoire de la Suisse en 1815*, publiés par Jean Charles Biaudet et Marie-Claude Jequier, Berne 1975, I, pp. 41-42 (cité désormais: *Mémoires du landamman Monod*).

[6] *Amtliche Sammlung der neuern Eidgenössischen Abschiede*, Série 1803-1848, Berne 1874-1886, vol. 1813-1814, p. 7 (cité désormais: *Abschied*).

[7] Dès le 3 janvier 1814, Alexandre 1er informe Frédéric-César de La Harpe qu'il «ne souffrira pas que l'existence des cantons de Vaud et d'Argovie soit compromise». *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre 1er*, publiée par Jean Charles Biaudet et Françoise Nicod, Neuchâtel 1978-1979, II, lettre 238.

[8] William Martin, *La Suisse et l'Europe 1813-1814*, Lausanne 1931, p. 212.

[9] *Mémoires du landamman Monod*, II, p. 244.

[10] *Ibid.*, II, pp. 262-264.

[11] Edouard Auguste, duc de Kent (1767-1820), quatrième fils de George III. Il sera le père de la reine Victoria.

[12] *Abschied*, 1814-1815, II, appendice P.

[13] *Mémoires du landamman Monod*, I, p. 88.

[14] Hans von Reinhard (1755-1835), homme d'Etat zurichois, membre du Petit Conseil puis du Conseil d'Etat (1803-1830), bourgmestre de Zurich, landamman de la Suisse en 1807 et 1813, président de la Diète (1814-1815).

[15] *Mémoires du landamman Monod*, I, pp. 33-34.

[16] *Ibid.*, I, p. 90, note mm.

[17] *Ibid.*, I, p. 83, et II, p. 231.

[18] Henri Muret et Bernard de Cérenville, *La Suisse en 1815. Le second passage des Alliés et l'expédition de Franche-Comté*, Lausanne 1913, p. 11 (cité désormais: Muret-Cérenville).

[19] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 469.

[20] C. K. Webster, *The Congress of Vienna*, Londres 1945, pp. 106-115.

[21] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 459.

[22] *Ibid.*, III, p. 472. Henri Monod (1753-1833), homme d'Etat vaudois, président de la Chambre administrative (1798), préfet du Léman (1802), membre à vie du Grand Conseil (1803), membre du Petit Conseil, puis du Conseil d'Etat (1803-1804, 1811-1830), premier landamman du Canton de Vaud (1814), plusieurs fois député à la Diète fédérale.

[23] *Ibid.*, III, p. 476.

[24] Niklaus Franz Bachmann (1740-1831), patricien et officier glaronnais, au service de France (1758-1792), général-major en Sardaigne (1794), commandant des troupes suisses levées contre le gouvernement helvétique (1802), général-lieutenant en France (1814), commandant des troupes fédérales (mars-juillet 1815).

[25] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 474.

[26] *Ibid.*, III, p. 479.

[27] Stratford Canning, vicomte Stratford de Redcliffe (1786-1880), diplomate anglais, ministre plénipotentiaire en Suisse (1814), conseiller du Comité pour les affaires de la Suisse au Congrès de Vienne (1814-1815).

[28] August Ernst von Steigentesch (1774-1826), écrivain, officier et diplomate autrichien.

[29] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 479.

[30] Wilhelm Fetscherin, *Repertorium der Abschiede der eidgenössischen Tagsazungen aus den Jahren 1814 bis 1848*, Berne 1876, II, pp. 786-794 (cité désormais: Fetscherin).

[31] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 482.

[32] *Ibid.*, III, p. 483.

[33] Nicolas de Castella (1767-1830), officier fribourgeois au service étranger, commandant en second des troupes fédérales en 1815.

[34] Voir en particulier la lettre de Frédéric-César de La Harpe à Henri Monod du 19 avril 1815, citée dans les *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 484, note kkk.

[35] *Mémoires du landamman Monod*, II, p. 281. Jean de Montenach (1766-1842), homme d'Etat fribourgeois, conseiller d'Etat (1803-1837), envoyé de la Diète au Congrès de Vienne (1814-1815).

[36] *Ibid.*, I, p. 87. Johann Heinrich Wieland (1758-1838), homme d'Etat bâlois, député de Bâle à la Diète (1813-1815), envoyé de la Diète au Congrès de Vienne (1814-1815).

[37] *Ibid.*, III, p. 485.

[38] Roger de Damas (1765-1823), officier français, aide de camp du comte d'Artois, lieutenant général (1814), envoyé extraordinaire du gouvernement royal en Suisse (mai-juin 1815), député, commandant de Lyon (1816).

[39] Muret-Cérenville, p. 23. Carl Hilty a publié la note par laquelle Steigentesch indique à Schwarzenberg quels sont les Suisses qui doivent recevoir des décorations. *Politisches Jahrbuch*, 3/1888, pp. 716-718.

[40] Steigentesch à Schwarzenberg, Morat le 6 mai 1815. *Politisches Jahrbuch*, 3/1888, pp. 618-619. Muret-Cérenville, p. 36.

[41] *Abschied*, 1814-1815, III, p. 271.

[42] Napoléon à Reinhard, Ratisbonne le 25 avril 1809. Cf. Conrad von Muralt, *Hans von Reinhard*, Zurich 1839, p. 176.

[43] Le 20 avril 1815. *Abschied*, 1814-1815, III, p. 273.

[44] Matthieu Boinod (1756-1842), officier vaudois au service de France, proscrit par Berne en 1791, général dans l'armée napoléonienne, chef des services administratifs de l'île d'Elbe en 1814.

[45] Vincent Perdonnet (1768-1850), de Vevey, agent de change à Paris en 1815.

[46] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 505.

[47] *Ibid.*, III, p. 506.

[48] Pierre Louis Ginguené (1748-1816), écrivain français du groupe des « idéologues », exclu du Tribunat en 1802 à cause de son libéralisme, directeur de la *Décade philosophique* (1795-1807), membre de l'Institut. Voir son récit : « Une mission en Suisse pendant les Cent-Jours », *Revue des Deux Mondes*, 29/1860, pp. 497-560.

[49] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 506.

[50] *Ibid*, III, p. 507.

[51] *Ibid.*

[52] Wilhelm Oechsli, *Geschichte der Schweiz im Neunzehnten Jahrhundert*, Leipzig 1913, II, p. 325 (cité désormais : Oechsli).

[53] Jules Muret (1759-1847), avocat et homme d'Etat vaudois, membre à vie du Grand Conseil (1803), membre du Petit Conseil puis du Conseil d'Etat (1803-1830), plusieurs fois député à la Diète fédérale et landamman du Canton de Vaud.

[54] Cité dans les *Mémoires du landamman Monod*, III, pp. 487-488.

[55] David von Wyss (1763-1839), homme d'Etat zurichois, bourgmestre de Zurich (1814-1832), président de la Diète en 1815.

[56] Voir la dépêche de Caulincourt du 4 mai 1815, retrouvée dans les papiers du président de la Diète, dans Friedrich von Wyss, *Leben der beiden Zürcherischen Bürgermeister David von Wyss, Vater und Sohn, aus deren schriftlichen Nachlass, als Beitrag zur neuern Geschichte der Schweiz*, Zurich 1884-1886, II, pp. 225-227.

[57] Fetscherin, I, p. 220.

[58] Paul Usteri (1768-1831), médecin et homme d'Etat zurichois, membre du Petit Conseil, puis du Conseil d'Etat (1803-1830), bourgmestre de Zurich (1831).

[59] Voir Jean Charles Biaudet, «La Convention du 20 mai 1815, Henri Monod et Genève», dans *Mélanges offerts à M. Paul-E. Martin par ses amis, ses collègues, ses élèves*, Genève 1961, pp. 287-305.

[60] La Harpe à Charles Pictet-de Rochemont, 14 juin 1815, cité par J.B.G. Galiffe, *D'un siècle à l'autre*, Genève 1878, II, p. 458.

[61] *Abschied*, 1814-1815, III, p. 545.

[62] Muret-Cérenville, p. 49.

[63] *Ibid.*, p. 48.

[64] *Ibid.*, p. 66.

[65] *Ibid.*, p. 67-68.

[66] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 509.

[67] Joseph Barbanègre, baron (1772-1830), général français.

[68] *Abschied*, 1814-1815, III, p. 382.

[69] *Ibid.*, III, pp. 383-384.

[70] *Ibid.*, III, p. 387.

[71] Muret-Cérenville, pp. 72-73.

[72] Oechsli, II, pp. 355-356.

[73] William Martin, *Histoire de la Suisse*, Paris 1929, p. 230.

[74] *Mémoires du landamman Monod*, III, p. 518.

J. C. B.